

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 16 Janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 10 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, V. KRYK, M. GRENIER, P. GUINOT, Y. DUMAS, M. LAPTEVA, D. GANNE, O. GUICHARD, H. GRANGE, R. OTZENBERGER, A. NEUSSER,

Absent : C. TOWNSEND,

Absents excusés: M. CHALENDAR, J-M. PALINIEWICZ, M. FOURNIER, Michèle GALLET,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, M. CHALENDAR à H. GRANGE, M. FOURNIER à W. DELAVENNE, Michèle GALLET à M. GALLET,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

## **6. Marchés publics – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Maison Paulo**

Dans le cadre de l'Aménagement du Centre Bourg, la commune a le projet d'aménager le rez-de-chaussée de la Maison Paulo, sis 62 rue de l'Eglise.

En 2019, des travaux structurels ont été entrepris sur le bâtiment afin de stabiliser l'ensemble des éléments du gros œuvre et de procéder à la rénovation complète de la charpente et de la couverture.

Le bureau d'architecture Atelier du Galetaz a réalisé une étude de faisabilité afin de définir les potentialités d'aménagement et les enjeux financiers de l'opération.

Suite à cette étude, une consultation ayant pour objet la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Maison Paulo à Ornex a été lancée. Le projet d'aménagement devra comporter :

- L'aménagement d'un espace buvette de 15m<sup>2</sup>
- L'aménagement d'une salle multiusage de 25m<sup>2</sup>
- L'accès au 1er étage de la Maison Paulo

Les missions de base de la maîtrise d'œuvre attendue s'étendent des études d'avant-projet (AVP), jusqu'à l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement, y compris les missions VISA et OPC.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 200 000 euros HT.

La consultation a été publiée sur la plateforme des Acheteurs publics de l'Ain et sur le site internet de la commune. La date limite de remise des offres était fixée au 20 décembre 2022.

Deux offres ont été reçues dans les délais impartis et leurs candidatures ont été jugées recevables :

- Architecture 123 – Pierre Vachetta

- Atelier du Galetaz

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	60 %
2 – Valeur techniques des prestations -Méthodologie d'organisation de l'entreprise et des interventions sur la commune : 20 points -Moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution de la prestation : 10 points -Liste des références similaires : 10 points	40 %

#### Critère n°1 : Prix / 60

	Taux de rémunération	Montant HT	Montant TTC	Note pondérée / 60
123 ARCHITECTURE	9.5 %	19 000.00 € HT	22 800.00 € TTC	60,00
ATELIER DU GALETAZ	15.5 %	31 000.00 € HT	37 200.00 € TTC	36,78

#### Critère n°2 : Valeur technique des prestations / 40

	Note pondérée / 40
123 ARCHITECTURE	32,00
ATELIER DU GALETAZ	35,00

#### Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, la commission MAPA qui s'est réunie le 9 janvier 2023 a validé le classement suivant :

	Pondération	123 ARCHITECTURE	ATELIER DU GALETAZ
<b>Critère n°1</b>	60	60	36,78
<b>Critère n°2</b>	40	32	35
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>71,78</b>

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Maison Paulo avec 123 Architecture pour un montant de 19 000,00 euros HT, soit 22 800 euros TTC ce qui correspond à un taux de rémunération de 9,5% du montant estimatif des travaux.
- **DIT** que la dépense sera proposée au vote du budget primitif 2023.

Fait à Ornex, le 20 janvier 2023

Le secrétaire de séance,  
O. GUICHARD

Le Maire,  
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 20 janvier 2023  
Affiché le : 20 janvier 2023

